



Manuel des conditions d'utilisation du programme CertiPUR-US®

Comment afficher correctement le nom et le logo CertiPUR-US® et formuler des déclarations exactes sur la mousse certifiée

Mis à jour: 15 Juin 2024

Pour obtenir l'autorisation d'utiliser le nom ou le logo déposés CertiPUR-US® et de formuler des déclarations en lien avec le programme, vous devez être actuellement inscrit (l'inscription est gratuite) et figurer dans le répertoire en tant qu'entreprise enregistrée comme vendant de la mousse certifiée ou des produits contenant de la mousse certifiée. Vous devez également respecter les règles énoncées dans le présent document. L'inscription au programme CertiPUR-US® doit être renouvelée chaque année. Les informations relatives à l'inscription sont disponibles sur certipur.us/register. Les entreprises déjà inscrites dans le répertoire peuvent renouveler leur inscription sur certipur.us/renew.

#1 Écrire et ponctuer correctement le nom du programme CertiPUR-US®. Ne pas faire de fautes d'orthographe ou de ponctuation dans le nom CertiPUR-US®. Inclure la marque déposée. Remarque : CertiPUR est un programme distinct en Europe, il est donc primordial d'écrire le nom en entier afin d'éviter toute confusion entre les deux programmes.

#2 Formuler clairement que seule la mousse est certifiée. Le langage utilisé en association avec le programme

Symbole de marque déposée
Lettres majuscules
Trait d'union

CertiPUR-US®
Mousse certifiée

Pour insérer le symbole de marque déposée dans Microsoft Word, il faut cliquer sur l'onglet « Insertion », puis ouvrir le menu déroulant « Symbole ». Il peut aussi se trouver dans le sous-groupe « Caractères spéciaux ».

CertiPUR-US® doit exposer clairement que seule la mousse est certifiée en utilisant l'expression « mousse certifiée CertiPUR-US® ». Ne pas sous-entendre que l'ensemble du produit est certifié CertiPUR-US® en utilisant uniquement le terme « certifié CertiPUR-US® ».

#3 Si plusieurs types de mousse sont utilisés pour un même produit : l'ensemble de la mousse de polyuréthane souple contenue dans le produit doit être certifiée CertiPUR-US® pour que le nom et le logo puissent être utilisés en association avec le produit. Il n'est pas possible d'avoir une couche de mousse de polyuréthane souple certifiée et une autre qui ne l'est pas tout en continuant à utiliser le nom ou le logo. Si le produit est composé d'une couche de mousse de polyuréthane souple certifiée et d'une couche de mousse de latex, le logo CertiPUR-US® peut être utilisé car il ne s'applique qu'à la mousse de polyuréthane souple.

#4 Si la mousse est biosourcée : le logo biosourcé doit être utilisé tel quel, avec le pourcentage de contenu biosourcé (25 %) clairement indiqué dans le cercle intérieur. Pour utiliser le logo de mousse CertiPUR-US® biosourcée à 25 %, le fournisseur doit être répertorié sur le site certipur.us/biobased en tant qu'entreprise certifiant de la mousse biosourcée.



Remarque: si le produit contient à la fois de la mousse certifiée CertiPUR-US® et de la mousse certifiée CertiPUR-US® biosourcée à 25 %, cela doit être clairement indiqué par une mention telle que « contient une combinaison de mousse certifiée CertiPUR-US® et de mousse certifiée CertiPUR-US® biosourcée à 25 % ».

#5 Utiliser uniquement une version haute résolution du logo CertiPUR-US®. Demander le logo en haute résolution par e-mail à l'adresse info@certipur.us. Indiquer « demande de logo » dans l'objet du message.

#6 Envoyer les textes promotionnels pour approbation préalable avant toute utilisation. Avant d'imprimer, de publier, d'emballer, de diffuser ou de promouvoir un contenu comportant du texte en plus du logo, il convient d'envoyer un aperçu des documents à l'adresse approvals@certipur.us pour approbation préalable.

#7 Utiliser le texte approuvé. Lors de la rédaction de contenus, il est conseillé et autorisé d'utiliser les formulations suivantes telles quelles : les mousses certifiées sont conformes aux normes du programme CertiPUR-US® en matière de composition, d'émissions et de durabilité. Des échantillons de mousse sont prélevés lors de la fabrication et analysés par des laboratoires indépendants et accrédités.

Les mousses certifiées CertiPUR-US® sont:

- Fabriquées sans formaldéhyde
- Fabriquées sans substances appauvrissant la couche d'ozone
- Fabriquées sans phtalates réglementés par la U.S. Consumer Product Safety Commission (Commission américaine de sécurité des produits de consommation)
- Fabriquées sans mercure, plomb ni autres métaux lourds
- À faibles émissions de COV (composés organiques volatils) pour la qualité de l'air intérieur (moins de 0,5 partie par million)
- Testées pour détecter la présence de produits chimiques pertinents, y compris les retardateurs de flamme, classés comme cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction et présentant un risque pour la santé humaine

Dans la mesure du possible, fournir un lien ou orienter les consommateurs vers le site Web CertiPUR-US® à l'adresse www.certipur.us pour plus d'informations sur le programme et les critères techniques de certification.

#8 Éviter les déclarations non étayées. Ne pas attribuer au programme CertiPUR-US® des déclarations qui ne sont pas étayées par notre certification. Par exemple, nous ne certifions pas que les mousses sont « sans produits chimiques », « hypoallergéniques », « non toxiques » ou « sûres », ni aucune autre allégation non étayée. Nous suivons les Green Guides (guides verts) de la *Federal Trade Commission* (Commission fédérale du commerce), qui fournissent des recommandations visant à aider les professionnels du marketing à éviter les allégations environnementales abusives ou trompeuses.

#9 Ne pas utiliser de texte restreint. Le slogan « *Foams that feel good and you can feel good about®* » est une marque déposée et ne peut être utilisé que par le programme

CertiPUR-US®. Les entreprises participantes ne sont pas autorisées à utiliser ce slogan.

#10 Signaler tout abus d'utilisation. Le programme CertiPUR-US® dispose d'un programme rigoureux de surveillance de l'utilisation du nom et du logo CertiPUR-US® déposés. L'intégrité du programme, ainsi que la valeur qu'il apporte aux entreprises participantes, est renforcée par une protection vigilante. En cas de soupçon d'utilisation abusive, merci de nous envoyer un e-mail à l'adresse info@certipur.us.

Toute déclaration trompeuse ou mensongère associée au programme CertiPUR-US® entraînera la révocation de l'autorisation d'utiliser le nom et le logo, ainsi que le retrait du répertoire CertiPUR-US®.

Éviter ces erreurs fréquentes

- Orthographier ou ponctuer incorrectement « programme CertiPUR-US® ».
- Laisser entendre que l'ensemble du produit est certifié CertiPUR-US®. Il faut clairement indiquer que seule la mousse est certifiée.
- Utiliser « pas de » au lieu de la formulation correcte « fabriqué sans ». Fabriqué sans formaldéhyde, fabriqué sans plomb, etc.
- Employer des termes qui ne peuvent pas être certifiés. Exemples : confortable, sûr, non toxique, hypoallergénique, sans produits chimiques, etc.

Outils de vente pour les entreprises participantes

Outils gratuits de marketing et de vente. Nous encourageons les entreprises participantes à utiliser les nombreuses ressources gratuites disponibles sur notre site Web, notamment des fiches d'information, des vidéos et une foire aux questions.

Formation gratuite. Encouragez vos équipes de vente, marketing et service client à obtenir leur certificat de connaissances CertiPUR-US® en suivant notre formation en ligne gratuite de 20 minutes.

Inscription gratuite dans le répertoire. Lorsque vous vous enregistrez, votre entreprise ou votre marque est ajoutée au répertoire en ligne CertiPUR-US® des entreprises participantes. Consultez le répertoire sur certipur.us/directory ou téléchargez l'application mobile sur l'App Store d'Apple ou le Google Play Store. Vous pouvez référencer autant de marques que vous le souhaitez, gratuitement. Nous vous encourageons à inclure toutes les marques, modèles ou collections que les consommateurs sont susceptibles de rechercher, car c'est ce qu'ils font !



Le seul logo officiel du programme CertiPUR-US® est celui présenté ici en couleur et en noir et blanc.



Impression en noir et blanc ou en réserve (knockout) sur fond blanc



Le noir en surimpression est réservé exclusivement aux emballages en carton ou aux emballages à fond uni. Aucune image ne doit apparaître en transparence à travers le logo.

Présentation graphique

Le guide graphique et stylistique CertiPUR-US® a été créé dans le but de promouvoir et de protéger l'image et l'utilisation du nom et du logo CertiPUR-US®. Il permet d'assurer la cohérence visuelle de tous les supports, y compris les publications imprimées, les fichiers PDF téléchargeables, la correspondance écrite et l'ensemble du contenu du site Web. En utilisant le même logo, les mêmes couleurs et les mêmes polices, les supports CertiPUR-US® présentent une image uniforme aux consommateurs, renforçant ainsi la reconnaissance du nom et du programme de certification.

Le logo CertiPUR-US®

Le logo CertiPUR-US® qui représente la conformité au programme CertiPUR-US® est illustré dans la colonne de gauche. Seul ce logo CertiPUR-US® doit être utilisé sur l'étiquette d'un produit conforme. Il peut également être utilisé pour la présentation imprimée ou électronique d'un produit spécifique contenant exclusivement des mousses certifiées CertiPUR-US®.

Utilisation du logo

La version vert et bleu du logo doit être utilisée dans les publications en bichromie et en quadrichromie dans la mesure du possible. Pour connaître les références Pantone des couleurs du logo et leurs équivalents en quadrichromie, veuillez consulter la section « Couleurs de la marque » ci-contre. Dans le cas d'une publication imprimée uniquement à l'encre noire, une version « en niveaux de gris » du logo peut être utilisée. Cette version utilise des trames d'encre noire pour créer différentes nuances de gris. Le centre du logo doit toujours être blanc, sans aucune couleur de fond apparente. (Exception : lorsque vous utilisez un logo en noir et blanc sur un emballage en carton, le carton peut être visible.)

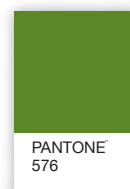
Dans les publications conçues par des professionnels, il convient d'utiliser le fichier EPS (vectoriel) du logo, car il offre la meilleure qualité d'image. Pour la correspondance et les documents internes, les formats JPG ou PNG peuvent être utilisés, car ils donnent de meilleurs résultats avec les logiciels de la suite Microsoft Office.

Couleurs de la marque

Le vert et le bleu du logo CertiPUR-US® doivent être utilisés comme couleurs dominantes dans toute publication.

Pour les documents permettant le choix des encres, **les couleurs Pantone®** à utiliser sont les suivantes :

- **Vert** : Pantone 576
- **Bleu** : Pantone 287



Dans les publications **en quadrichromie** imprimées sur papier couché (brillant), les équivalents CMJN (cyan, magenta, jaune et noir) sont :

- **Vert** : C054 M05 Y94 K24
- **Bleu** : C100 M75 Y02 K18

Dans les publications **en quadrichromie** imprimées sur papier non couché, les équivalents CMJN (cyan, magenta, jaune et noir) sont :

- **Vert** : C50 M04 Y92 K20
- **Bleu** : C92 M62 Y00 K18

Pour les **documents numériques (web)**, les équivalents RVB (rouge, vert, bleu) sont :

- **Vert** : R92 G135 B039
- **Bleu** : R00 G083 B155

Pour les utilisateurs de **Microsoft Word**, ces codes RVB peuvent être utilisés pour créer des couleurs assorties au logo CertiPUR-US®. (À titre d'exemple, le titre et les en-têtes principaux de ce document sont formatés dans le vert et le bleu du logo.) Pour utiliser ces couleurs dans Microsoft Word, sélectionnez le texte à mettre en couleur, cliquez sur le curseur du menu déroulant de couleur de police, puis sur « Autres couleurs... » pour ouvrir la boîte de dialogue « Couleur ». Dans cette boîte de dialogue, sélectionnez l'onglet « Personnalisées » et saisissez les valeurs RVB indiquées ci-dessus, en veillant à ce que la palette de couleurs soit bien définie sur RVB.

Pour le codage HTML/CSS, les valeurs hexadécimales à utiliser pour la conception de sites web sont :

- **Vert** : #5c8727
- **Bleu** : #00539b

Le programme CertiPUR-US® est géré par l'organisation à but non lucratif Alliance for Flexible Polyurethane Foam. Les directives techniques, qui fournissent des détails sur les critères de certification d'une mousse, sont disponibles sur notre site Web.

Des questions ? Nous sommes à votre écoute. Contactez-nous à l'adresse e-mail info@certipur.us.

www.certipur.us

CertiPUR-US® est une marque de certification déposée de l'Alliance for Flexible Polyurethane Foam, Inc. ©2024 Alliance for Flexible Polyurethane Foam, Inc. Tous droits réservés.